



Fiche de paye heures de travail

Par **amanuel**, le **20/05/2010** à **15:39**

Bonjour mon employeur ne fait pas figurer mon nombre d'heures réellement effectuées par mois et par années sur ma fiche de paye, il ne note pas non plus mes congés cumulés, est-ce que je peux le contraindre à faire apparaître ses mentions, ou dois-je faire une procédure aux prud'homme pour contester?